

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

LE DEPARTEMENT DES TRANSPORTS, DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT,

par le Service des routes, transports et cours d'eau, arrondissement 3, Bas-Valais, soumet à l'enquête publique le plan d'abornement et le tableau des expropriations pour la réfection et la consolidation de murs sur la route 100 Le Cergneux – Ravoire – Chez Blondin, tronçon Ravoire – Chez Blondin, territoire de la Commune de Martigny-Combe, à partir du 24 juillet 2015 et durant 30 jours.

Ces documents peuvent être consultés pendant ce délai au bureau municipal de Martigny-Combe.

Toutes réclamations éventuelles devront être adressées au Département des transports, de l'équipement et de l'environnement, par le Service des routes, transports et cours d'eau, rue des Creusets 5, 1950 Sion, dans le délai de 30 jours.

Les réclamations formulées après cette date ne seront pas prises en considération.

Aucune réclamation n'est recevable en ce qui concerne l'exécution générale des travaux et les indemnités fixées par les commissions d'estimation.

Sion, le 21 juillet 2015

Jacques Melly

Conseiller d'Etat